



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE 3 : AUTRES DOCTEURS - SECTEUR Juridiques, Éco., Gestion, Lettres et SHS

SCRUTIN DU 30 JANVIER 2024

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE 3 :
AUTRES DOCTEURS - SECTEUR Juridiques, Éco., Gestion, Lettres et SHS

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	3
Inscrits	233
Votants	122

Taux de participation	
Votants / Inscrits	52,36%

Suffrages à déduire	2
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	120
------------------------------	-----

Quotient électoral	40
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	49	1	9	0	1
Ensemble pour une université européenne et engagée	41	1	1	0	1
SGEN-CFDT	30	0	30	1	1
Total	120	2	40	1	3

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	Anne-Laure THIEL
Ensemble pour une université européenne et engagée	Candice LEMAIRE
SGEN-CFDT	Arianna ESPOSITO

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,